

COMMUNE DE WILDERSBACH

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 JUILLET 2022

Nombre des conseillers
élus en fonction : 11

Sous la présidence initiale de M. Jacques MICHEL, Maire

Le Conseil municipal de WILDERSBACH s'est réuni en séance ordinaire à 19 h dans la salle de la mairie le 12 juillet 2022 sur convocation adressée par le Maire le 6 juillet 2022.

Étaient présents : M. BAUER Christophe ; M. BLANCHARD Laurent ; M. ISSELE Christian ; M. JACQUOT Daniel ; Mme LUDWIG Michèle ; M. MATHIS Jean-Marc ; M. MICHEL Jacques ; Mme TAGLANG Gabrielle.

Absent(s) excusé(s) : M. FISCHER Benjamin, M. HALTER Etienne (procuration à M. MICHEL Jacques) ; M. MARCK Maxime.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 JUIN 2022 : Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 9 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

AUTORISATION SPECIALE N° 2 – DECISION MODIFICATIVE – BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2022 : Le conseil municipal décide les modifications suivantes :

Compte	Libellé - Objet	Dépenses	Recettes
2051-041	Concessions et droits similaires	980,83	
2183-041	Matériel de bureau et informatique		980,83
6574-065	Subvention de fonctionnement aux associations	3 000,00	
7022-070	Coupe de bois		3 000,00
TOTAL		3 980,83	3 980,83

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER} JANVIER 2023 : Le Conseil Municipal autorise le changement de nomenclature développée sans les contraintes des collectivités de plus de 3500 hbts du budget général de la commune.

APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC L'ATIP RELATIVE A LA MISSION CONFORMITE CONTROLE EN ADS : Le conseil souhaite adhérer à la mission « Conformité et Contrôle de l'application du droit des sols (ADS) » et prend acte que la commune a la faculté de solliciter la réalisation d'actes de contrôle ^{et/ou} relevé d'infraction(s) auprès des services de l'ATIP sur commande pour un montant de 180,00 euros l'acte. (annule et remplace la précédente décision).

TRANSFERT DE LA COMPETENCE « PLU » ET MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE : Le conseil approuve.

MISE A DISPOSITION D'UN MEDIATEUR DU CENTRE DE GESTION DU BAS-RHIN DANS LE CADRE DE LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE (MPO) : Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention.

DEDOMMAGEMENT SUITE A VOL DE FOIN : Il sera facturé de 50 € au contrevenant, somme reversée à l'AFP.

INSTAURATION DE FORFAIT POUR PRISE EN CHARGE DE DEPOTS SAUVAGES : Le Conseil municipal décide d'instaurer un tarif forfaitaire de 1 000 € pour tous dépôts sauvages, auquel se rajoutera le tarif au coût réel de la prise en charge des déchets, de leur élimination et de la remise en état des lieux souillés.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2022 A L'ASSOCIATION AFP LE WILBACH : Considérant les actions menées par l'association ainsi que l'acquisition d'un broyeur qui sera périodiquement mis à disposition de la population, le conseil décide de verser un montant de 1 250 €.

COMMUNICATIONS, DIVERS

A : Emmaüs Mundo : Un troupeau de chèvres est arrivé le mardi 5 juillet 2022, installée dans la cabane qui surplombe le parking près de l'arrêt de bus en bas du village, les cinq jeunes chèvres s'acclimatent par petites sorties deux fois par jour.

B : Electricité de Strasbourg : L'ES a fourni son rapport pour l'année 2021 relatif au territoire communal.

C : Avancée de l'étude sur la possibilité de mise en place d'un service périscolaire communal pour le RPI de la Rothaine : un courrier de recensement des besoins des familles est en cours de réalisation par l'association de parents d'élèves et sera validé par les maires des 3 communes.

D : Travaux :

Voirie : Avec les fortes chaleurs, l'employé communal parsème du sable Rue de l'Église et Rue du Champé pour protéger le gravillonnage récemment réalisé. L'entreprise TRABET est relancée pour terminer les finitions prévues.

- Les panneaux de circulation limitant la vitesse à 40km/h sur l'ensemble de la commune ont été installés.

- **Forêt** : Les bûcherons ont installé la fontaine.

- **Mur de soutènement Rue de la Perheux** : L'entreprise ALTAN avance dans les travaux. Le branchement du drainage est en cours, la canalisation percée sera remplacée, le bout du mur est en cours de finition. Il est à prévoir une coupure de route supplémentaire, Rue de Leyde, lors de la réalisation des travaux de goudronnage sous-traité par l'entreprise Vogel de Scherwiller fin juillet - début août.

F : Manifestations :

- **14 Juillet** : la cérémonie se fera le 14/07/2022 de 10h30 à 15h30. Rendez-vous donné pour un moment convivial autour du Château.

- **Jeux de Quilles** : L'inauguration de terrain de jeux de quilles est prévue le 24 juillet 2022, en présence de Monsieur SIEGWALT qui avait fait un don à la commune qui a été utilisé pour cette rénovation.

Le Maire
Jacques MICHEL,

